

❖ Qu'est-ce qu'un code e-photo ?

C'est un **code de 22 chiffres et lettres**, qui permet de transférer une photo d'identité sur un site internet. Les demandes de titres de séjour, de titres de voyage ou de documents de circulation pour étrangers mineurs (DCEM) se font désormais sur la plateforme de l'**ANEF** et non plus par dossier papier. En plus des documents demandés, il faut donner un code e-photo pour que l'administration récupère votre photo d'identité.

Ce **code e-photo** (ou **photo d'identité numérique**, ou **photo-signature numérique**) peut s'obtenir auprès d'un photographe professionnel ou dans une cabine photo (type Photomaton®). Il faut veiller à bien **respecter les normes exigées** pour les documents officiels (norme ISO/IEC 19794-5:2005).

e photo

PERMIS DE CONDUIRE

N° 1PMT YE99 1215 1145 15JY 05

Numéro ephoto

DÉMARCHE À SUIVRE :

1. Rendez vous sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> ou flashez le QR code sur la photo.
2. Remplissez le formulaire CERFA en ligne avec vos coordonnées personnelles.
3. Dans le cadre identifiant ephoto, saisissez votre numéro d'identifiant ephoto inscrit en haut de la photo.
4. Attendez le traitement favorable de votre demande qui vous sera confirmé ultérieurement par courriel.
5. Conservez cette photographie lors de votre rendez-vous en préfecture.

Attention, vous disposez de 6 mois à compter de la date de prise de vue pour effectuer vos démarches en ligne.



Votre signature



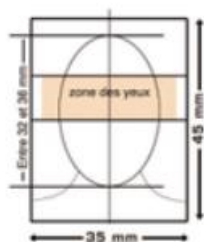
Photomaton®
Groupe Photo-Me

5,00 € DONT TVA 20% - 1,00 €
CABINE N° : HT 13 28/10/2014 16H16
SERVICE CONSOMMATEURS : 0149461795



Informations pour la photo d'identité

La prise de vue doit être récente et ressemblante au jour du dépôt de la demande et de retrait du titre. Les photographies doivent être réalisées par un professionnel ou dans une cabine photo, utilisant un système agréé par le ministère de l'intérieur.



CONFORME À LA NORME ISO/IEC 19794-5 : 2005

1 - FORMAT

La photo doit mesurer **35 mm** de large sur **45 mm** de haut. La taille du visage doit être de **32 à 36 mm**, du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure).



2 - QUALITÉ DE LA PHOTO

La photo doit être nette, **sans pliure, ni trace**.



3 - LUMINOSITÉ / CONTRASTE / COULEURS

La photo ne doit présenter ni surexposition, ni sous-exposition. Elle doit être correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan. Une **photo en couleur** est fortement recommandée.



4 - FOND

Le fond doit être uni, de couleur claire (bleu clair, gris clair).



5 - LA TÊTE

La tête doit être nue, les **couvre-chefs** sont **interdits**.



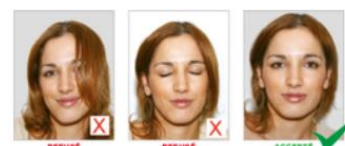
6 - REGARD ET POSITION DE LA TÊTE

Le sujet doit présenter son visage face à l'objectif. La tête doit être droite.



7 - REGARD ET EXPRESSION

Le sujet doit **fixer l'objectif**. Il doit adopter une **expression neutre** et avoir la **bouche fermée**.



8 - VISAGE ET YEUX

Le visage doit être dégagé. Les **yeux** doivent être parfaitement **visibles et ouverts**.



9 - LUNETTES ET MONTURES

Les **montures épaisses** sont **interdites**. La monture ne doit pas masquer les yeux. Les verres teintés (ou colorés) sont interdits, il ne doit **pas** y avoir de **reflets sur les lunettes**.